

Raison d'être des mutuelles de biodiversité :
passer d'une logique de porteurs de projets isolés
en quête de subvention à une mise en réseau
des porteurs de projets et des apporteurs
de financements dans des dynamiques circulaires



Mettre en commun les outils, partager les connaissances, créer des synergies entre idées, agréger les financements, penser des coalitions d'acteurs. Les facettes de la mutualisation sont multiples. Si elle peut paraître utopique à certains égards, la mutualisation est néanmoins un levier essentiel pour garantir l'action en faveur des mondes vivants.

Les mutuelles de biodiversité sont des groupements au service des collectivités territoriales mais aussi des professionnel·les d'un territoire pour faciliter la mise en œuvre de projets de préservation et restauration de biodiversité. En véritables chenilles ouvrières d'un territoire biodivers, les mutuelles sont en capacité de faire le lien entre les besoins de ce territoire et les sources de financement existantes. Elles favorisent les synergies entre acteurs pour renforcer leurs projets, facilitent le montage de projets de petites collectivités, orchestrent la mutualisation de ressources humaines et financières, négocient l'ouverture d'aides adaptées aux territoires auprès des instances nationales et supranationales, et aident à concevoir des parcours de subvention pertinents et efficaces.

Actualités de la Mutuelle

de biodiversité

Appels manifestation

des groupements

de projets

d'intérêt pour rejoindre

Espace collaboratif

d'édition de dossiers de

demande de subventions

Appels à offres

de financement

